

# CHARTRE D'ENGAGEMENT – SECTION GYMNASTIQUE COMPÉTITION

L'intégration au groupe compétition implique un engagement de la gymnaste ainsi que de sa famille tout au long de la saison. Cette charte a pour objectif de rappeler les règles de fonctionnement de la section compétition et les engagements attendus de chacun.

## 1. ENGAGEMENT MATÉRIEL

Toute gymnaste intégrant la section compétition s'engage à posséder la tenue officielle du club comprenant :

- Le justaucorps de compétition
- Le legging du club
- La veste du club
- Les chaussons
- Le sac du club

Cette tenue est obligatoire lors des compétitions, déplacements officiels et manifestations du club.

**Important :** conformément au règlement de la Fédération Française de Gymnastique, le port d'une culotte sous le justaucorps est interdit en compétition.

Pour les compétitions individuelles, la tenue reste identique. Seul le justaucorps pourra être personnel. Celui-ci devra respecter les règlements fédéraux et pourra être acheté librement lors des compétitions ou sur des sites spécialisés.

## 2. ASSIDUITÉ AUX ENTRAÎNEMENTS

La gymnaste s'engage à :

- Être présente à tous les entraînements prévus.
- Venir chaque samedi en justaucorps.
- Prévenir l'entraîneur en cas d'absence.

Toute gymnaste comptabilisant plus de **3 absences non justifiées** au cours de la saison ne pourra pas participer aux compétitions.

Toute absence supérieure à **une semaine pendant les vacances scolaires** pourra également entraîner une non-participation aux compétitions.

## 3. COMPORTEMENT ET TENUE

Chaque gymnaste s'engage à :

- Arriver à l'heure aux entraînements.
- Présenter ses excuses en cas de retard.
- Être respectueuse envers les entraîneurs, juges, bénévoles et autres gymnastes.
- Ne pas répondre ou contester les consignes données par les entraîneurs.
- Avoir les cheveux correctement attachés (posséder un élastique dans son sac).
- Porter une tenue adaptée à la pratique :
  - brassière adaptée selon la morphologie ;
  - tee-shirt ou débardeur près du corps ;
  - legging ou shorty ;
  - chaussons obligatoires.

Les vêtements amples sont interdits pour des raisons de sécurité, notamment lors du travail aux barres.

À partir de 10 ans, le port des maniques est fortement recommandé pour le travail aux barres.

Il est interdit de mâcher du chewing-gum pendant les entraînements ou les compétitions.

## 4. INVESTISSEMENT DANS LA VIE DU CLUB

À partir de 10 ans, chaque gymnaste s'engage à participer à la vie du club en aidant Béatrice et Dilann sur les groupes loisirs.

Chaque gymnaste devra :

- S'inscrire sur au minimum un créneau loisirs par semaine ;
- Respecter cet engagement tout au long de la saison ;
- Prévenir Béatrice en cas d'absence.

Coût annuel d'engagements en compétitions sur l'année 2025 - 2026 :

<b>ENGAGEMENTS COMPETITIONS</b>			1910
<b>Département</b>	<b>Tarifs</b>	<b>Nombre</b>	<b>Total</b>
Équipes FED A2 / FED B / FED A / PERF	25	13	325
Individuelles FED A / PERF	15	21	315
<b>TOTAL</b>	<b>40</b>	<b>34</b>	<b>640</b>
<b>Inter - Départemental</b>	<b>Tarifs</b>	<b>Nombre</b>	<b>Total</b>
Poussines	15	4	45
Équipes FED A2 / FED B	15	3	45
Équipes FED A	15	3	60
Équipes PERFORMANCES	25	3	75
Individuelles FED A	10	7	70

## Saison sportive 2026 / 2027

Individuelles PERFORMANCES	20	14	280
Team Gym	25	1	25
TOTAL	125	35	600
<b>Région</b>	<b>Tarifs</b>	<b>Nombre</b>	<b>Total</b>
Équipes FED A	20	3	60
Équipes PERFORMANCES	35	3	105
Individuelles PERFORMANCES	30	14	420
Team Gym Qualification	35	1	35
TOTAL	120	21	620
<b>National</b>	<b>Tarifs</b>	<b>Nombre</b>	<b>Total</b>
Team Gym France	50	1	50
TOTAL	50	1	50
<b>ENGAGEMENTS JUGES</b>			380
<b>Juges</b>	<b>Tarifs</b>	<b>Nombre</b>	<b>Total</b>
niveau 1	50	3	150
niveau 2	50	1	50
niveau 3	90	2	180
TOTAL	190	6	380
<b>ENGAGEMENTS TOTAUX</b>			2290

Afin de permettre au club de continuer à proposer la compétition à un tarif accessible pour tous, un investissement minimum dans la vie associative est attendu de la part des gymnastes concernées.

## 5. SÉLECTIONS ET COMPÉTITIONS INDIVIDUELLES

Un test de sélection sera organisé en **octobre/novembre**.

Ce test permettra :

- De valider la participation de la gymnaste aux compétitions individuelles ;
- D'évaluer son niveau technique ;
- D'apprécier son sérieux et son implication.

La sélection ne reposera pas uniquement sur le niveau gymnique.

Seront également pris en compte :

- L'assiduité aux entraînements ;

- Le comportement ;
- L'investissement dans le club ;
- L'aide apportée aux groupes loisirs ;
- Le respect des entraîneurs et des règles de fonctionnement.

Ainsi, une gymnaste ayant le niveau requis pourra ne pas être sélectionnée si son investissement dans le club est jugé insuffisant.

À l'inverse, une gymnaste non retenue pour les compétitions individuelles devra continuer à s'investir pleinement dans les compétitions par équipes et dans la vie du club.

## 6. SANCTIONS POSSIBLES

Le non-respect de cette charte pourra entraîner :

- Un avertissement oral ;
- Une non-sélection en compétition individuelle ;
- Une non-participation à une compétition par équipes ;
- Une exclusion du groupe compétition.

Toute gymnaste qualifiée et engagée sur une compétition individuelle ou par équipes qui décide de ne pas participer sans motif valable devra rembourser au club les frais d'engagement déjà réglés auprès de la Fédération.

De même, toute gymnaste abandonnant son équipe ou mettant en difficulté son équipe par une absence injustifiée à une compétition pourra se voir appliquer cette mesure.

## 7. ENGAGEMENT

Nous reconnaissons avoir pris connaissance de cette charte et nous nous engageons à la respecter durant toute la saison sportive.

### Gymnaste

Nom : .....

Prénom : .....

Signature :

### Parent ou représentant légal

Nom : .....

Prénom : .....

Signature :

Date : ..... / ..... / .....